

Marseille, 19 Février 1917

FB. 836. 14



Cher Monsieur Cartailhac,

Je vous avais écrit depuis
longtemps, si j'avais été
en même temps accablé de
besoins et les souffrant de
l'asthme. J'ai enfin lu
au Brice, ma dernière et 17^{ème}
feuille du SO (Villier) et
j'ai vu par là que
par amélioration ce qui m'a permis
de me remettre à ma correspondance.

De cimetiers, l'archéologie
marseillaise a des gériseurs.
La ville de Marseille et
grandement menacée, même
que je suis au secours.

Depuis un an je fais des démarches
à la mairie pour obtenir que
notre société archéologique soit
admise à prêter son concours
dans la surveillance des travaux
de terrassements qui servent à
servir la Bourse. M. Dubois,
le directeur général de la mairie
m'avait dit que toutes les précautions
seraient prises pour sauver les
vestiges antiques qui pourraient
être découverts et qu'une
commission serait nommée.
Or dernièrement, comme je
reviens à la charge

Je ne suis pas au secours de la ville de Marseille, mais je suis au secours de la ville de Marseille.

Il m'a annoncé que la
mairie disposait de 3 ou 4
personnes chargées de surveiller
les fouilles et que le concours
de notre société n'était pas possible,
étant donné que les entrepreneurs
n'accepteraient pas dans leurs
chantiers des chercheurs susceptibles
de gêner dans les travaux.
Il ajoutait que la société
archéologique ne serait pas
cependant mise à l'écart et
que si l'on faisait des
découvertes intéressantes, elle en
serait informée.

Je comprendrais que cette résistance
cachait un mystère et je fis part
de mes doutes à la société.
Celle-ci n'était que trop
justifiée. Dernièrement
j'ai vu à la Faculté la visite



4) De l'abbé Chaillan, curé
de Septèmes et archéologue, un
très honnête homme, indigné de
la conduite de A. D. A. Il me
présenta, comme futurs membres
de notre société, l'abbé Bonnet
qui a été à Rome et M^r

Le Doyen qui est le directeur
général des travaux de dissolution
des anciens quartiers. Or ce dernier
m'a informé que les quatre
personnes désignées par le maire
pour surveiller les chantiers au
point de vue archéologique
et faire des recherches seraient
probablement :

1^o A. D. A.

2^o M. Zant de Charlemont

3^o M. Clastrier

4^o un inconnu qui collectionne parait
être le propriétaire et habite
la Calade de Marseille.

Il est certain qu'on ne pourait
faire un livre plus exécrable.

A. D'A. trouvea du phénicien
et du mycénien.



Juste & Charbonnet est un lathum
de caisse, un mauvais félibre
n'ayant pas le moindre notion
d'archéologie et nous racontant
ce qu'il voit qu'il trouve dans les
grottes de Marseille, voyez, une
craie à poteries ~~et~~ stobenhauserines
reconnues par un musée à ce moment
grecques, les dites poteries étant
toutes, d'ailleurs, chéromycénien

quelle salade!

Clartier est aussi un faiseur qui
cherche à tirer des bénéfices de
l'archéologie, et publie dans
le Marseillais des articles sur
ses découvertes, par exemple
à Lestaque, station campurienne
à vases et poteries.

6) et voilà le personnel
au quel on va confier
la surveillance de tenanciers.
C'est admirable.
J'ai écrit de suite à Camille
Jullian et voici ce qu'il
m'a répondu : // vous avez
// mille fois raison. A. J. P.
// Dans une feuille. C'est le
// décisif pour jamais.
// quel qu'en soit pour Marseille !
// C'est la série sabates. Après
// qui continue. J'écris à Clerc.
// Si A. J. P. est dans la commission,
// vous pouvez être sûr que je
// ne parlerai de constatations
// qu'avec les plus grandes réserves
// et je dirai pour quoi il faut
// que Clerc préside et contrôle.
// Mais pas de ces fustiges, grand
// Dieu non.))

7) Vous voilà maintenant
complètement au courant.
J'avais écrit à M. Jullian
que nous allions former une
commission dans le sein de
notre société, que vous vouliez
bien en faire partie et que nous
espérions qu'il nous ferait le
même honneur. Il ne me
répond rien à ce sujet ^{et}
ne parle pas non plus de
notre société. Il n'est question
que de M. Clerc. Nous
devons sans doute rester en
doute.

Comme vous le savez, la
situation n'est pas drôle.
Nous formons notre
commission sans M. Camille
Jullian et nous crions voir le
maire mais il est à craindre



8) qui se termine tout à coup.
Je crois que A d'A est marié
une de ces fois avec quelqu'un
de la mairie et peut-être même
un parent du Maire.
Chastrier a fait le ^{de la stage} politique.
C'est un individu quelcon. peu
redoutable à ce point de vue.
Quant à Bantel, certainement
qui assistait à notre conversation
(à la Soc arch. d. Op.)
avant les récentes guerres, il a
fait le mort et s'est bien gardé
de nous dire brève qu'on comptait
lui faire payer.

Mais seulement tout est à
commencer au point de vue
des papiers mais maintenant
rien n'est fait. J'en suis
d'autre magnifique pour
J'en suis officiel.
que faire ?

Dallum qui est à Alger 9
 et que j'ai mis au courant
 de l'affaire dit qu'il fera
 du scandale et s'il le
 faut ~~me~~ racontera les faits
 en public. Il y gagera
 de se faire appeler et voir
 tout.

J'ai dû de cette lettre
 si longue et si mal écrite.

Je vous prie, cher Monsieur
 Cartault, d'agréer avec
 mes hommages l'assurance
 de ma respectueuse et toute
 dévouée amitié.

J. Vassery

Voir au dos.



Cherchant et pris par un car
trent l'été et depuis la rentrée
par le river au net de ma feuille,
je n'ai pu terminer mon manuscrit
sur le Fort St Jean.

Toutes les planches (13) sont
tirées; toutes les descriptions
de poteries sont faites; mais
il me rest à passer au
art des divers sites antérieurs.
Je vais m'y remettre de suite.